
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 7 novembre 2011 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Gervais Lemay, directeur d'arrondissement
M. Marc Morin, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA11 20 0576

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

10.02.1 Mot de la mairesse
30.01.1 Lettre de consentement
40.17.1 PIIA – terrasse Ouellette

et en retirant le point :

30.04 Acte de donation

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA11 20 0577**Mot de la mairesse**

Dès le début de notre mandat, nous vous avons fait part de notre vision du développement de LaSalle et nous vous avons dit que cet enjeu serait au cœur de nos préoccupations. Plusieurs raisons justifient que nous y investissions nos énergies : nous permettre d'améliorer la qualité des services que nous offrons, dynamiser le développement économique sur notre territoire, mettre en valeur l'excellente localisation géographique de LaSalle et en faire un des meilleurs choix de résidence sur l'île de Montréal.

Positionner LaSalle comme un arrondissement performant et dynamique permet d'attirer des entrepreneurs prêts à investir à LaSalle, d'augmenter l'assiette fiscale de LaSalle pour répartir le fardeau fiscal sur un plus grand nombre de propriétés et de créer des milieux de vie attrayants pour nos citoyens. Déjà, l'essor que connaît le Quartier Angrignon donne d'excellents résultats en ce sens.

Nous avons aussi une vision de développement pour un autre secteur de LaSalle, soit celui du Quartier de la gare pour y créer un TOD, Transit Oriented Development. Nous voulons, en mettant l'accent sur le transport collectif, créer une communauté vivante et conviviale pour le piéton où on retrouverait une meilleure qualité de vie avec des services accessibles à pied.

De la même façon dont nous l'avions fait pour le Quartier Angrignon, nous avons opté pour une modification du règlement de zonage pour nous permettre d'actualiser notre vision. Comme l'exige la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, nous avons d'abord adopté le 6 juin le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et à la séance du 4 juillet, le projet de règlement amendant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au Plan d'urbanisme et de modifier certaines dispositions pour le redéveloppement des abords de la gare LaSalle. Nous avons ensuite publié le 18 août un avis annonçant la tenue d'une assemblée de consultation le 6 septembre. Ce même soir, nous avons adopté avec modifications le second projet de règlement. Enfin, un avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum a été publié le 15 septembre.

Malheureusement, seulement 3 des 12 demandes reçues ont été considérées valides par le Service du contentieux même si nous avons tenté de les faire toutes reconnaître. Notre objectif étant de permettre à tous les citoyens de se prononcer.

Bien que non valides sur le plan légal, ces demandes contiennent des revendications de citoyens dont nous voulons, comme conseil, tenir compte. Elles demandent la tenue de soirée d'information, d'études d'impact sur la circulation, le stationnement et sur les incidences de l'implantation d'une gare d'autobus, des études d'impact des futurs projets sur la vie des citoyens : effets sur le bruit, l'ensoleillement, la pollution, etc.

Le processus légal ne permettant pas d'inscrire dans la démarche référendaire tous les commentaires des citoyens, le conseil a donc décidé de retirer le projet du Quartier de la gare tel qu'il a été présenté. Nous ne l'abandonnons pas pour autant, car nous croyons en la vision de développement que nous avons pour ce secteur. Nous estimons que ce type de projet TOD peut revitaliser le secteur, lui redonner vie. Toutefois, nous allons attendre d'avoir des projets concrets de la part de développeurs avant d'entreprendre des changements au règlement de zonage. Nous pourrions alors présenter des perspectives, des projections du projet aux citoyens, qui pourront alors se faire une idée précise du développement en devenir.

Merci.

10.03

CA11 20 0578**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Kim St-Pierre	Projet du Quartier de la gare	
M. Daniel Germain	Projet du Quartier de la gare	
Mme Johanne Léonard	Projet du Quartier de la gare	
M. Luc Brault	Projet du Quartier de la gare	
M. Roland Laforce	Projet du Quartier de la gare Pollution de la Fleischmann	Aménagement urbain

La période de 30 minutes étant écoulée, la période de questions reprendra à la fin de la séance.

10.04

CA11 20 0579**Félicitations - participation au championnat mondial Mundialito de soccer**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à Daniel Tam, Anthony Marinaro et Malykhai Jones-Jean qui ont été sélectionnés pour participer au championnat mondial *Mundialito* de soccer du 31 mars au 7 avril 2012 en Espagne et au Portugal.

Les membres du conseil leur souhaitent de vivre une expérience passionnante.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA11 20 0580**Condoléances - décès de Mme Adelina Berghello Melatti**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

C'est avec regret que le conseil d'arrondissement a appris le décès de Madame Adelina Berghello Melatti, survenu le 1^{er} octobre à l'âge vénérable de 100 ans.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Les membres du conseil souhaitent offrir leurs plus sincères condoléances à sa famille, en particulier à son fils Gino et son épouse Lise qui, au fil des 45 dernières années, ont créé à LaSalle une véritable lignée de bâtisseurs avec leurs fils Mike, Dany et Gino jr. Ils ont contribué de façon marquante à l'architecture unique de notre ville ainsi qu'à son dynamisme et à son attrait d'y vivre.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs plus sincères condoléances.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA11 20 0581
Condoléances - décès de Mme Lucia Di Giorgio Aversa

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Lucia Di Giorgio Aversa, survenu le 7 octobre 2011 à l'âge vénérable de 100 ans.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA11 20 0582
Condoléances - décès de M. Antonio Picarazzi

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Antonio Picarazzi, mieux connu sous le nom de Edy Montana, survenu le 16 octobre 2011.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA11 20 0583**Condoléances - décès de M. Michel Malo**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Michel Malo, survenu le 19 octobre 2011.

Les membres du conseil prient son épouse, madame Francine Malo, ainsi que toute la famille d'agrèer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA11 20 0584**Condoléances - décès de M. Pasquale D'Elia**

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Pasquale D'Elia, survenu le 13 octobre 2011.

Les membres du conseil prient son épouse, madame Giuseppina D'Amico, ainsi que toute la famille d'agrèer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

CA11 20 0585**Condoléances - décès de M. Paul Hébert**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Paul Hébert, survenu le 27 octobre 2011.

Les membres du conseil prient son épouse, madame Rita Gagnon Hébert, ainsi que toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.11

CA11 20 0586

Dépôt d'une pétition - détérioration d'une propriété située sur l'avenue Gerald

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une pétition des résidents du district Sault-Saint-Louis concernant la détérioration de la propriété située au 123 avenue Gerald et la transmettre à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.12 1112365038

CA11 20 0587

Dépôt d'une pétition - nuisances et bruit au Parc Ouellette

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une pétition des résidents de la rue Giguère concernant les nuisances et plus particulièrement le bruit au Parc Ouellette et la transmettre à la direction concernée pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.13 1115212021

CA11 20 0588

Approbation des procès-verbaux des séances du conseil

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2011 et des séances extraordinaires tenues les 26 et 27 octobre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

10.14

CA11 20 0589
Compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'approuver le compte rendu du Comité consultatif d'urbanisme du 12 octobre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

10.15 1112363082

CA11 20 0590
Approbation du compte rendu de la réunion du Comité de circulation

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du Comité de circulation du 22 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

10.16 1112367047

CA11 20 0591
Contrat à Transvrac Montréal Laval - transport de neige lors des opérations de chargement

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'autoriser une dépense approximative de 8 500 000 \$, soit 1 700 000 \$ par année, pour le transport de la neige et de la glace dans l'arrondissement de LaSalle pour les saisons hivernales 2011-2012 à 2015-2016, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'autoriser le directeur des Services techniques à signer l'entente à intervenir entre Transvrac Montréal - Laval inc. et la Ville de Montréal, Arrondissement de LaSalle, pour le transport de la neige et de la glace à l'arrondissement de LaSalle pour les saisons hivernales 2009-2010 à 2015-2016, selon les spécifications établies par les Services techniques et les taux soumis par Transvrac Montréal - Laval inc., soit au prix approximatif de 8 500 000 \$, soit 1 700 000 \$ par année, conformément aux plans et au cahier des charges préparés pour ce contrat et conforme aux tarifs fixés par le ministère des Transports du Québec, gouvernement du Québec incluant un ajustement négatif ou positif selon la variation du prix du carburant.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1112367035

CA11 20 0592

Contrat à Sifto Canada - fourniture et transport de sel de déglacage

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense de 383 699,75 \$, taxes incluses, à Sifto Canada Corp., pour la fourniture et le transport de sel de déglacage des chaussées durant l'hiver 2011-2012, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Sifto Canada Corp., l'entente d'achat 676295 négociée par la Direction de l'approvisionnement, soit au prix total de 383 699,75 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1112367046

CA11 20 0593

Contrat à Embellissements Roli-Vert - travaux d'engazonnement dans divers parcs

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense de 92 272,64 \$, taxes incluses, pour réaliser des travaux d'engazonnement de terrains de soccer et autres surfaces dans divers parcs de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Embellissements Roli-Vert inc., le contrat A.P.11-1423, soumission 252453, au prix de sa soumission, soit au prix total de 92 272,64 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1112367045

CA11 20 0594**Contrat à Néoelect/Le Saux - fourniture et installation de lampadaires et de luminaires**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense de 57 961,85 \$ (taxes comprises), pour la fourniture et l'installation de lampadaires, de potences et de luminaires dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Néoelect/Le Saux Inc. le contrat T.E.11-1422, soumission 251675, soit au prix total de 57 961,85 \$, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1112367037

CA11 20 0595**Contrat à O' Tec Technologies - travaux d'excavation pour valider la présence de plomb**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'autoriser une dépense de 29 335,69 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux d'excavation pneumatique pour valider la présence de plomb dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à O'Tec Technologies le contrat E.P.11-1445, soumission 254233, au prix total de 29 335,69 \$, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1112367041

CA11 20 0596

Contrat à Québec Linge Service d'uniforme - vêtements pour mécaniciens

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense de 17 976,77 \$, taxes comprises, pour le service de location, d'entretien et de réparation de vêtements pour mécaniciens, pour une durée de 5 ans, soit de 2012, à 2016 inclusivement, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Québec Linge Service d'uniforme, la soumission 252820, au prix de sa soumission, soit au prix total de 17 976,77 \$ pour une durée de 5 ans, conformément au cahier des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1112367036

CA11 20 0597

Contribution financière - Groupe des Aidants de LaSalle

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2 000 \$ au Groupe des Aidants de LaSalle dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes, volet "Nouveau projet" pour la réalisation d'un livre "Recueil de témoignages".

D'entériner la permission accordée à cet organisme de servir des boissons alcoolisées lors du lancement de ce livre qui a eu lieu le 2 novembre 2011. Les responsables se sont assurés qu'aucune boisson alcoolisée n'a été servie à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1113413120

CA11 20 0598

Contribution financière à L'Avant-Scène - production de la pièce "Le sourire de la morte"

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 320 \$ à L'Avant-Scène pour la production de la pièce "Le sourire de la morte" conformément à la Politique de soutien dans le domaine des arts, programme 3, soutien à la création et production artistique, pour la réalisation et la fabrication de décors et accessoires.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1113413122

CA11 20 0599

Contribution financière - Commission sportive du Lac St-Louis

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 000 \$ à la Commission sportive du Lac St-Louis dans le cadre de sa campagne de financement 2011.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1113413121

CA11 20 0600

Contribution financière à Centraide - campagne annuelle de financement

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner l'octroi d'une contribution financière de 500 \$ à Centraide dans le cadre de sa campagne annuelle de financement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1115212020

CA11 20 0601

Contribution financière à la Croix-Rouge - campagne annuelle de financement

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'entériner l'octroi d'une contribution financière de 500 \$ à la Croix-Rouge canadienne dans le cadre de sa campagne annuelle de financement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1115212019

CA11 20 0602

Contribution financière - école secondaire Cavalier-de-LaSalle

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner l'octroi d'une contribution financière de 300 \$ à l'école secondaire Cavalier-de-LaSalle afin de souscrire à son programme de bourse (trois bourses de 100 \$).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1113413118

CA11 20 0603

Contribution financière à l'Avant-Scène - programme souvenir de la pièce "Le sourire de la morte"

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à l'Avant-Scène de LaSalle pour la réalisation du programme ou l'affichette souvenir de la pièce de théâtre "Le sourire de la morte" qui sera présentée au Théâtre du Grand Sault les 24, 25 et 26 novembre ainsi que les 1er et 2 décembre 2011. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1113413115

CA11 20 0604**Contribution financière et permis de boissons - Tournoi de hockey LaSalle**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser les organisateurs du Tournoi de hockey LaSalle à percevoir des droits d'entrée à l'aréna Jacques-Lemaire et au centre sportif Dollard-St-Laurent, au montant de 6 \$ pour les adultes (18 ans et plus), de 4 \$ pour les aîné(e)s (65 ans et plus) et les jeunes de 15 à 17 ans, gratuit pour les enfants (14 ans et moins) et de 15 \$ pour une passe individuelle pour la durée du tournoi qui se tiendra du 9 au 22 janvier 2012.

De permettre à l'organisation du Tournoi de hockey LaSalle de se procurer un permis pour vendre des boissons alcoolisées à l'aréna Jacques-Lemaire, au 2e étage, pour la période du 9 au 22 janvier 2012, moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie ou vendue à des personnes mineures.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir de l'événement. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des affaires publiques et du greffe.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1113413117

CA11 20 0605**Entente avec Investissements Devmar et Soverdi - travaux concernant les îlots de chaleur**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'accepter le protocole d'entente entre Investissements Devmar, Soverdi et l'Arrondissement de LaSalle concernant la réalisation des travaux prévus au projet de lutte contre les îlots de chaleur urbains "Ma cour, Ma rue, Mon quartier" dans le secteur de revitalisation urbaine intégrée Airlie - Bayne.

D'autoriser madame Danielle Mimeault, chef de division - développement communautaire, à signer ce protocole.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1113413119

CA11 20 0606

Contributions financières et conventions avec divers organismes - Intervention de milieu pour les jeunes de 12 à 30 ans

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'approuver les conventions à intervenir entre l'Arrondissement de LaSalle et les organismes La Maison des jeunes, le Club garçons et filles de LaSalle et Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal dans le cadre du programme "Intervention de milieu pour les jeunes de 12 à 30 ans", 2011 - 2012, et d'octroyer des contributions financières au montant total de 17 130 \$.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et monsieur Marc Morin, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ces conventions.

Cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centre.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Les crédits sont réservés par les demandes d'achat nos 256876, 256880 et 256882.

Adoptée à l'unanimité.

20.16 1113413123

CA11 20 0607

Entente avec la Table de développement social - travaux concernant les îlots de chaleur

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

D'accepter le protocole d'entente entre la Table de développement social de LaSalle et l'Arrondissement de LaSalle concernant la réalisation des travaux prévus au projet de lutte contre les îlots de chaleur urbains "Ma cour, Ma rue, Mon quartier" dans le secteur de revitalisation urbaine intégrée Airlie - Bayne et accorder une contribution de 20 000 \$ à cette fin.

D'autoriser madame Danielle Mimeault, chef de division - développement communautaire, à signer ce protocole.

Adoptée à l'unanimité.

20.17 1113413125

CA11 20 0608

Mandat au directeur des Services techniques - présentation du dossier au MELS pour le terrain de football-soccer

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser M. Benoit Gauthier, ing., directeur des Services techniques de l'arrondissement de LaSalle à présenter les renseignements demandés par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports et confirmer que tous les renseignements et documents qui seront transmis sont complets et conformes à la réalité.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1112367043

CA11 20 0609

Lettre de consentement pour l'installation d'un quai dans le cadre des travaux au pont Mercier

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'autoriser le Directeur des Affaires publiques et du Greffe et secrétaire d'arrondissement, à signer, pour et au nom de l'Arrondissement de LaSalle, Ville de Montréal, la lettre de consentement afin que la compagnie responsable des travaux au pont Mercier puisse obtenir un permis d'occupation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'installation d'un quai temporaire.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1112365051

CA11 20 0610

Délégation au programme automnal des Rendez-vous arboricoles

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'autoriser messieurs Gaétan Gingras, chef de division - parcs et environnement et Mohamed El Amine Belghaouti, agent technique arboriculture, à assister à Les rendez-vous arboricoles - programme automnal, qui aura lieu au Centre des congrès et d'exposition de Saint-Hyacinthe, le 17 novembre 2011.

De rembourser les frais de déplacement au montant approximatif de 280 \$ à même l'allocation automobile mensuelle.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1112367040

CA11 20 0611

Délégation au colloque de la Bourse RIDEAU

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

De déléguer madame Marcelle Pallascio, chef de division culture, au colloque de la Bourse RIDEAU qui se tiendra à Québec du 12 au 16 février 2012 et autoriser le remboursement des dépenses afférentes.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1113413116

CA11 20 0612

Club les Aînés de LaSalle - permis de boissons pour banquets de Noël et de fin de saison

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser le Club les Aînés de LaSalle à se procurer un permis pour servir des boissons alcoolisées le 15 décembre 2011 dans le cadre de son banquet de Noël au centre sportif Dollard-St-Laurent et le 26 avril 2012 dans le cadre de son banquet de fin de saison qui aura lieu au même endroit.

Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1113413124

CA11 20 0613

Suspension du règlement sur les vignettes - événements au LaSalle Community High School

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De suspendre l'application du règlement relatif à la zone de stationnement réservée pour les résidents sur le côté ouest de la 9e Avenue pour la tenue d'activités organisées par l'école LaSalle Community High School aux dates suivantes :

- le 1er décembre 2011 de 13 h à 22 h Rencontre des parents
- le 14 décembre 2011 de 18 h à 22 h Concert de Noël
- le 23 février 2012 de 13 h à 22 h Rencontre des parents
- le 16 mai 2012 de 18 h à 22 h Concert du printemps
- le 17 mai 2012 de 18 h à 22 h Concert du printemps
- le 31 mai 2012 de 18 h à 22 h Cérémonie de graduation

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1112365050

CA11 20 0614

Approbation des bons de commande et des virements budgétaires

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 21 septembre au 24 octobre 2011, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1113035015

CA11 20 0615

Avis de motion - règlement sur les tarifs

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Alvaro Farinacci de la présentation à une séance subséquente du conseil d'arrondissement d'un règlement amendant le règlement LAS-0007 établissant les tarifs.

40.01 1112358009

CA11 20 0616

Avis de motion - règlement imposant une taxe relative aux services

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Richard Deschamps de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement imposant une taxe relative aux services.

40.02 1113035014

CA11 20 0617

Retrait du projet de règlement P.2098-LAS-163 - Quartier de la gare LaSalle

Attendu que le conseil a adopté le second projet de règlement P.2098-LAS-163 le 6 septembre 2011 et qu'à cet effet un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation référendaire a été publié le 15 septembre 2011 ;

Considérant que trois demandes de participation référendaire ont été reçues de la zone H07-36 contiguë aux zones concernées H08-06, H07-38 et U07-66;

Considérant que dix autres demandes non valides selon l'article 133 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ont été reçues, dont une demande hors délai;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

De retirer le projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-163, intitulé "Règlement amendant le règlement numéro 2098 de manière à assurer la concordance aux modifications au Plan d'urbanisme ainsi que d'apporter d'autres modifications touchant le Quartier de la gare LaSalle".

De publier l'avis public requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1112363035

CA11 20 0618**Retrait du projet de règlement P.LAS-014-6 - P.I.I.A. pour le Quartier de la gare LaSalle**

Attendu que le conseil a retiré le projet de règlement P.2098-LAS-163 touchant le Quartier de la gare LaSalle ;

Attendu que le projet de règlement P.LAS-0014-6 modifiait le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale pour intégrer le secteur du Quartier de la gare LaSalle,

Il est proposé par le conseiller Vincenzo Cesari

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De retirer le règlement portant le numéro LAS-0014-6, intitulé « Règlement modifiant le règlement LAS-0014 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour intégrer le secteur du Quartier de la gare LaSalle ».

De publier l'avis public requis par la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1112363036

CA11 20 0619**Dérogation mineure - implantation d'une clôture au 774 rue Albert-Couture**

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 774, rue Albert-Couture, permettant l'implantation d'une clôture de 1,83 mètre de hauteur en cour avant jusque dans l'alignement du mur avant du bâtiment, alors que selon l'article 5.5.7.3.c) du règlement de zonage numéro 2098, dans le cas d'un terrain d'angle, une clôture est permise jusqu'à un mètre quatre-vingt-trois (1,83 m.) de hauteur le long de la ligne avant du côté latéral du bâtiment, et ce, de la ligne arrière jusqu'au milieu du mur latéral du bâtiment (CO-25475).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que la clôture implantée le long de la rue publique respecte une distance minimale de soixante-et-un centimètres (61 cm.) du trottoir et une distance minimale d'un mètre vingt (1,20 m.) de toute borne-fontaine.
2. Que le triangle de visibilité soit respecté, c'est-à-dire que pour les terrains situés à l'intersection de deux (2) rues, un triangle de visibilité exempt de tout obstacle de plus de 80 centimètres de hauteur mesuré à partir du niveau du trottoir doit être respecté et ce triangle doit avoir un minimum de 6 mètres de côté au croisement des rues. Il est mesuré à partir du point d'intersection des deux (2) lignes de rue ou de leur prolongement.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1112363076

CA11 20 0620

Dérogation mineure - implantation d'une clôture au 8267 boulevard LaSalle

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

De refuser une dérogation mineure au 8267, boulevard LaSalle permettant l'implantation d'une clôture de 1,52 mètre de hauteur en cour avant du bâtiment, alors que selon les articles 5.5.7.3.a) et 5.5.7.3.c) du règlement de zonage numéro 2098, en cour avant, la hauteur maximale est de 0,80 mètre et dans le cas d'un terrain d'angle, une clôture est permise jusqu'à un mètre quatre-vingt-trois (1,83 m.) de hauteur le long de la ligne avant du côté latéral du bâtiment, et ce, de la ligne arrière jusqu'au milieu du mur latéral du bâtiment.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1112363077

CA11 20 0621

Dérogation mineure - marquises et abri d'auto au 8585 terrasse Champlain

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 8585, terrasse Champlain, afin de permettre l'implantation de deux (2) marquises faisant corps avec le bâtiment avec un empiètement dans la cour et la marge avant de 5 mètres et un abri d'auto permanent dans la cour et la marge avant, alors que selon les articles 6.4.1.9 et 6.4.1.15 du règlement de zonage numéro 2098, une marquise peut avoir un empiètement dans la cour et la marge avant d'un maximum de 2 mètres et un abri d'auto permanent n'est pas autorisé dans la cour et la marge avant d'un bâtiment (DC-8853).

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1112363080

CA11 20 0622

Dérogation mineure - agrandissement d'une entrée charretière au 7631 rue Dionne

Attendu qu'une pétition des résidants de la rue Dionne a été déposée lors de la période d'intervention sur les dérogations mineures s'opposant à l'agrandissement d'une entrée charretière,

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura Palestini

et résolu :

De retirer la demande de dérogation mineure concernant l'agrandissement d'une entrée charretière existante de 5,7 mètres à 7,53 mètres au 7631, rue Dionne et de la présenter à nouveau après étude à une séance subséquente du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1112363092

CA11 20 0623

P.I.I.A. - agrandissement de l'hôpital au 8585 terrasse Champlain

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les secteurs et bâtiments patrimoniaux, afin de permettre l'agrandissement de l'hôpital au 8585, terrasse Champlain (DC-8853).

Que la résolution numéro CA10 20 0350 adoptée par le Conseil d'arrondissement de LaSalle le 7 juin 2010, soit rescindée à toutes fins que de droits.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1112363079

CA11 20 0624

P.I.I.A. - remplacement des fenêtres au 121 - 5e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des fenêtres au 121, 5^e Avenue (DC-9271).

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1112363083

CA11 20 0625

P.I.I.A. - remplacement de portes et de fenêtres au 127 - 8e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des portes et des fenêtres au 127, 8^e Avenue (DC-9274).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que la porte-patio soit de type « jardin ».

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1112363084

CA11 20 0626

P.I.I.A. - remplacement des fenêtres au 7712 à 7716 rue George

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement des fenêtres au 7712 à 7716, rue George (DC-9282).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

Que les deux fenêtres situées du côté droit du bâtiment au rez-de-chaussée et à l'étage soient de type « à guillotine simple » avec un panneau fixe.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1112363085

CA11 20 0627

P.I.I.A. - remplacement d'une porte au 33 - 9e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement d'une porte au 33, 9^e Avenue (DC-9287).

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1112363086

CA11 20 0628

P.I.I.A. - modification de la galerie et remplacement du garde-corps au 95 - 6e Avenue

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre la modification de la galerie et le remplacement du garde-corps au 95, 6^e Avenue (DC-9281).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

- Que les modèles de garde-corps approuvés sont les options 1 ou 3 soumises par le requérant, soit avec barrotins blancs et insertions noires ou avec barrotins blancs droits.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1112363087

CA11 20 0629

P.I.I.A. - logement au sous-sol au 419 rue Louis-Fortier

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro 2099-4 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les logements au sous-sol, afin de permettre un logement au sous-sol existant au 419, rue Louis-Fortier (DC-9100).

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1112363088

CA11 20 0630

P.I.I.A. - affichage au 9361 rue Wanklyn

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du certificat d'autorisation, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour les bâtiments dont l'usage est industriel, afin de permettre l'affichage au 9361, rue Wanklyn, unité 900 (DO-20325).

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1112363089

CA11 20 0631

P.I.I.A. - remplacement du revêtement extérieur au 7678 rue George

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction, les plans soumis en vertu des dispositions du règlement de zonage numéro 2098-37 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement du revêtement extérieur au 7678, rue George (DC-9292).

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1112363090

CA11 20 0632

P.I.I.A. - démolition d'une résidence sur la terrasse Ouellette

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'accepter les plans soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale préalablement à une demande de certificat d'autorisation de démolition, concernant la démolition d'une résidence unifamiliale au 201, terrasse Ouellette (DO-20057).

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1112363069

CA11 20 0633**Arrêts obligatoires pour une voie réservée pour les transports en commun sur l'avenue Dollard**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'installer deux (2) arrêts obligatoires sur l'avenue Dollard dans le "cédez le passage" en direction est vers la rue St-Patrick sur le côté nord de l'intersection soit un (1) arrêt obligatoire sur le côté est du "cédez le passage" et un (1) arrêt obligatoire sur le côté ouest du "cédez le passage".

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la nouvelle signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1112367042

CA11 20 0634**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - rue Bourdeau**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

7661, rue Bourdeau, app. 101

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1112367039

CA11 20 0635**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - rue Lévis-Sauvé**

Il est proposé par le conseiller Ross Blackhurst

appuyé par le conseiller Vincenzo Cesari

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

8219, rue Lévis-Sauvé

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.21 1112367038

CA11 20 0636

Certificats d'occupation du domaine public pour le mois de septembre

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois de septembre 2011, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERT.	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
25716	Rue	7200, boul. Newman	30 et 31 août 2011
25717	Rue	9361, rue Bayne	30 août au 1er septembre 2011
25723	Rue	37, avenue Strathyre	6 au 8 septembre 2011
25724	Rue	638, avenue Sénécal	1er au 3 août 2011
25725	Rue	2298, rue Lapierre	24 au 27 août 2011
25726	Rue	7613, boul. LaSalle	9 septembre 2011
25729	Rue	7808, rue Bouvier	14 au 16 et 19 au 21 septembre 2011
25730	Rue	675, rue Raymond	12 au 14 septembre 2011
25731	Trottoir et rue	9352, rue Eastman	19 septembre 2011
25732	Rue	1024, 35e Avenue	4 et 5 août 2011
25751	Trottoir et rue	7655, rue Centrale	15 août 2011
25754	Rue	95, 6e Avenue	4 octobre 2011
25758	Rue	467, 37e Avenue	26 au 28 septembre 2011
25759	Rue	8393, boul. LaSalle	19 et 20 septembre 2011
25763	Rue	8094, rue Simonne	22 et 23 septembre 2011
25767	Rue	272, avenue Stirling	21 et 22 septembre 2011
25768	Rue	8111, rue Danièle	25 mai 2011
25769	Rue	253, rue Hachez	16 au 20 juin 2011
25770	Trottoir et rue	49, 3e Avenue	31 août et 1er septembre 2011
25771	Rue	322, 90e Avenue	20 et 21 septembre 2011

Adoptée à l'unanimité.

40.22 1112363081

CA11 20 0637**Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par le conseiller Alvaro Farinacci

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la direction d'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1110361009

CA11 20 0638**Période de questions du public**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
M. Joseph Pugliese	Diffusion des séances sur democratique.ca	
M. Paul Dupont	Graffiti dans le tunnel Highlands	Aménagement urbain
Mme Ubyk	Stationnement sur la 44 ^e Avenue	Services techniques
M. Paul Voizard	Lieux dangereux : - trou d'homme – intersection Newman/Dollard - trous dans l'asphalte devant restaurant Lafleur Règlement sur les tarifs Règlement sur la taxe relative aux services Budget 2012 – montant total des taxes Logements sociaux	Services techniques Services techniques Direction générale
Mme S. Susnyar	Projet du Quartier de la gare - stationnement et circulation	
M. Yves Daoust	Stationnements publics Projet du Quartier de la gare	
M. Francisco Moreno	Pancarte enlevée à l'école Allion PIIA – agrandissement de l'hôpital Prochain projet de zonage - école, parc	

60.01

CA11 20 0639

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 21 h 45.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 décembre 2011.